

OFFRE D'EMPLOI

**Contrat d'apprentissage de 12 mois dans le cadre
de la préparation au BPJEPS Activités Pour Tous Option Baseball Softball
à EMSAT à SALEILLE**

Affectation :

Phénix Perpignan Baseball Softball Club et Comité des Pyrénées-Orientales
de Baseball, Softball, Cricket

Siège et locaux : Avenue du Bachaga Boualam 66100 Perpignan

Lieux d'entraînement à proximité immédiate : Terrain de baseball du Parc
des sports du Moulin à Vent

Supérieur hiérarchique direct :

Le maître d'apprentissage, membre bénévole du club, manager de l'équipe
Senior.

Missions principales :

Sous la responsabilité et la supervision du maître d'apprentissage, et en lien
avec le Bureau des associations :

- Animer les activités sportives du club et du Comité
- Participer à l'entretien et à la maintenance des matériels du club et du
Comité
- Contribuer au fonctionnement et au développement du baseball et du
Softball.

Activités liées aux missions :

- Elaborer des contenus d'entraînement et de préparation physique à
destination des membres
- Animer les séances de préparation physique et d'entraînement des
sections compétition et loisir
- Accompagner les membres sur des manifestations sportives extérieures
- Elaborer et animer des activités de découverte et d'initiation pour des
groupes scolaires et des centres de loisirs dans le cadre de prestations
assurées par le club, et pour le grand public dans le cadre de
manifestations ponctuelles.
- Participer à la préparation et à la mise en œuvre des événements
sportifs et festifs organisés par le club

- Contribuer au développement du club et de ses effectifs, et à la promotion du Baseball et du Softball au sein du département : participation à des actions de communication et de sensibilisation (tenue de stands, Fête du sport, forums associatifs...).
- Participer aux projets de développement du club : prestations à destination des scolaires, des centres de loisirs
- Participer à la vie associative du club et à l'organisation de ses activités : interventions à l'assemblée générale et à certaines réunions, échanges et collaboration avec les membres du bureau, contribution au suivi des plannings et des dossiers.
- Participer à l'entretien et à la maintenance des matériels du club
- Réaliser périodiquement un bilan de ses activités, en présentiel ou à distance, avec le maître d'apprentissage.

Conditions d'accès :

- Âge : 18 ans minimum, 24 ans maximum
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Baseball, Softball et Cricket datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation
- Être titulaire du PSC1
- Satisfaire aux différentes épreuves de sélection d'entrée en formation BPJEPS APT

Savoir-faire :

- Avoir une bonne expression orale
- Avoir les bases élémentaires en informatique et Internet
- Une expérience en animation serait un plus.

Savoir-être :

- Avoir de l'intérêt pour l'animation de groupes, la transmission, la pédagogie
- Avoir le sens des responsabilités : acquérir progressivement une autonomie tout en sachant rendre compte rapidement quand la situation l'exige
- Respect des horaires de travail, disponibilité.

Qualités / aptitudes :

- Bonnes aptitudes relationnelles (transmission de l'information, capacité à motiver...)
- Sens du travail en équipe
- Organisation et discipline.

Conditions et particularités du poste :

- Être candidat au BPJEPS APT qui se déroule en alternance à EMSAT de Saleilles

Date limite dépôt dossier d'inscription : 31 août 2023

TEP et tests de sélection : 11 septembre 2023

Dates de la formation : octobre 2023

- 35 heures par semaine (hors séquences de formation au Centre).
- Interventions dans le département, déplacements ponctuels hors du département (compétitions, événements sportifs) durant les week-ends, sur le territoire régional et national.

Moyens mis à disposition :

- Locaux du club : Bureau, local à matériel
- Matériel sportif du club
- Matériel bureautique, connexion Internet
- Téléphone

Nature du contrat :

Contrat d'apprentissage de 12 mois à temps plein.

Le contrat pourra déboucher sur un recrutement par le club si le candidat obtient son BPJEPS et donne satisfaction.

Rémunération :

En 1^{ère} année de contrat d'apprentissage

Âge de l'apprenti	18 à 20 ans	21 à 25 ans
Salaire brut	43% du SMIC 751,30 €	53% du SMIC 926,02 €

Contact :

Le président du Phénix Perpignan Baseball Softball Club :

François Cauchy

06 61 33 52 63

president@baseball-perpignan.org